



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 05 février 2021
affiché ou publié le vendredi 05 février 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210128-lmc1H24769H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H24769H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 28 janvier 2021

n° 014-21

Objet : RS - Avenant n° 4 au marché relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée

- date de convocation le 22 janvier 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi vingt-huit janvier dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 32

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Cécile Trahand

Arthur Boix-Neveu

Eric Delhommeau

Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino -
Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Thierry Repentin
Corinne Charles

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fresso

Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Dominique Pommat

Philippe Gamen

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Philippe Ferrari

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Corine Wolff

• conseillers excusés : 20

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Michel Dyen - Maryse Fabre -
Sandra Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Franck Morat - Martin Noblecourt - Marie Perrier - Christophe Pierretton - Damien Regairaz -
Josette Rémy - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 28 janvier 2021

délibération n° 014-21

objet **RS - Avenant n° 4 au marché relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, rappelle que le Bureau a approuvé, par décision du 13 juillet 2017, le marché relatif à la fourniture de véhicules en location longue durée pour les différents services de Grand Chambéry, attribué à la société Sicma Peugeot.

Un premier avenant a été signé pour permettre d'une part le remplacement d'un véhicule en fin de vie, et d'autre part l'actualisation du kilométrage du contrat d'un véhicule du pool. Le montant de l'avenant n° 1 s'élevait à 8 531,04 € HT.

Un deuxième avenant a été conclu suite à sinistre ayant conduit à déclarer épave un véhicule en location longue durée. Le montant de l'avenant n° 2 s'élevait à 3 358,10 € HT, comprenant l'arrêt des loyers relatifs au véhicule sinistré et le paiement des loyers du nouveau véhicule sur 48 mois.

Un troisième avenant a permis de valider l'augmentation du kilométrage d'un véhicule affecté à la direction des systèmes d'information, représentant un surcoût de 1 880,68 € HT sur la durée restante du marché.

A ce jour, il convient d'effectuer des ajustements kilométriques sur trois autres véhicules de la flotte de Grand Chambéry. Ces ajustements représentent un surcoût de 1 125,65 € HT.

Ainsi, le nouveau montant du marché s'élève à 194 539,97 € HT (au lieu de 179 644,50 € HT initialement), soit une augmentation de 8,29 %.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 28 janvier 2021,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Christian Gogny ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : **approuve** la passation de l'avenant n° 4 au marché F17059 relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer l'avenant n° 4 et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 014-21

Objet de l'acte : RS - Avenant n° 4 au marché relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 28 janvier 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210128-lmc1H24769H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24769H1

Date de transmission en Préfecture : 05 février 2021

Date de réception en Préfecture : 05 février 2021

Période d'affichage : du au